

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 437 Jeudi 21 Avril 2022 –Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Peggy DICKENS, Olivier BAYLE,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 15

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Prochains BEx : 12 mai, 24 mai, 17 juin, Conseil Fédéral distanciel, le samedi 18 juin.
2. Agrément de type A de l'entreprise EAURIZON	<p>EAURIZON est une EURL créée en janvier 2006. La structure est située à Puichéric (11) en Occitanie.</p> <p>Les activités proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En eau calme : le SUP et le handikayak • En eau vive : le raft, le canoraft, le SUP et la nage en eau vive • Autres activités : Spéléo, Canyoning, escalade, course d'orientation, via ferrata et tir à l'arc <p><u>AVIS DU CRCK</u> : Avis favorable suite à la visite de David BERNARDEAU.</p> <p><u>AVIS DU SERVICE</u> : Avis favorable du service pour un agrément de type A. Les visites organisées dans le cadre de la mission tourisme permettent de remonter des structures dont EAURIZON fait partie. Leur site internet permet d'avoir un bon aperçu de leurs activités. En attente de la RC pro à jour pour 2022.</p> <p>→ Validation de cet agrément par le BEx, sous la réserve des services.</p>
3. Agrément de type A de l'entreprise Kalapca Loisirs	<p>KALAPCA Loisirs est une SAS créée en février 2010. La structure est située à Bouzies (46) en Occitanie. La base de loisirs est située au confluent du Lot et du Célé proche de Saint Cirq Lapopie et des grottes du Pech Merle, Grandssites d'Occitanie, au cœur du Parc Régional des Causses du Quercy. Kalapca Loisirs propose des descentes en canoë ou kayak sur le Lot et le Célé depuis 1986. Cette longue expérience, l'équipe composée en partie de pratiquants et de moniteurs diplômés d'état, ainsi qu'une grande connaissance de la rivière sont les garants d'une pratique en sécurité pour tous leurs visiteurs.</p> <p>Kalapca Loisirs propose également un large choix de canoës et kayaks de tous types, afin que chacun puisse profiter de sa descente dans son embarcation préférée, du parfait débutant au pratiquant confirmé.</p>

Kalapca Loisirs c'est également un esprit, avec la passion de transmettre le respect des origines de l'activité canoë-kayak ; pagaies simples pour les canoës, pagaies doubles pour les kayaks.

Les activités proposées sont :

- En eau calme : le SUP et le kayak-polo
- En eau vive : le SUP et la descente
- Autres activités : Spéléo, Canyoning, escalade, course d'orientation, randonnée pédestre, via ferrata, accrobranche et tir à l'arc

AVIS DU CRCK : Avis favorable suite à la visite de Céline RECULET.

AVIS DU SERVICE : Avis favorable du service pour un agrément de type A. Les visites organisées dans le cadre de la mission tourisme permettent de remonter des structures dont Kalapca fait partie. Leur site internet permet d'avoir un bon aperçu de leurs activités.

→ Validation de cet agrément par le BEx.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Fonds d'aide à la création CKC Brestois

Le Canoë Kayak Club Brestois (2978) est une nouvelle structure qui a été affiliée pour le 26/01/2021.

Elle a été recréée après la fusion de 4 clubs nautiques existants dont le CK Brestois dans la nouvelle structure « Brest Bretagne Nautisme » (BBN) en 2019 mais cette fusion n'a pas permis à chacun de s'y retrouver.

Cette nouvelle structure se situe sur la ville de Brest sur le même site que celui de BBN mais cela s'est fait en accord avec la ville de Brest, le CDCK et le CRCK et le territoire est suffisamment grand pour accueillir 2 clubs. Il y a déjà 2 emplois de créés et un 3^{ème} prévu pour septembre 2022.

Au 12/04/2022, ils ont 93 licences réparties comme suit :

- 50 cartes FFCK 1 an Loisir Adulte
- 4 cartes FFCK 1 an Loisir Jeune
- 10 cartes FFCK 1 an compétition Adulte
- 29 cartes FFCK 1 an compétition Jeune

La structure propose de l'Océan racing, du loisir mer, du sport-santé et de l'accueil de scolaire.

Des aides financières ont été apportées par les organes déconcentrés (5 k€ pour le CRBCK et 3 k€ pour le CDCK 29)

AVIS CDCK : Le club est pleinement inscrit dans le projet fédéral pour son développement. Ce nouveau club se crée sans moyens propres. Le CKCB s'inscrit dans la politique du CDCK 29 et de Brest Métropole Océane.

AVIS CRCK : Le club est actif avec un public qui va rester dans la dynamique fédérale. Il a un projet de développement avec création d'emplois et achats de kayaks.

→ Le BEx propose une aide financière.

Le CNOSF a lancé le 29/09/2020 le PAFE (Programme d'Accompagnement aux Fonds Européens), programme chargé de permettre un accès facilité aux financements européens pour le mouvement sportif, via la participation financière à hauteur de 50% d'un accompagnement par des experts. Après candidature et expression des besoins, la FFCK a décidé de collaborer avec Enviropea (15 ans d'expérience, 45 projets accompagnés chaque année pour 50% de réussite). Le devis présenté s'élève à 20 000€ avec 10 000€ de reste à charge pour la FFCK. L'accompagnement comprendrait la rédaction des dossiers.

Les fonds européens répondent de manière stratégique à la volonté de la FFCK de développer l'itinérance sur le territoire national et constitueraient un apport financier majeur dans cette perspective.

Définition des besoins :

La réunion de lancement du 14 avril 2021 a permis d'identifier 3 axes de travail :

1. Développement de l'itinérance longue distance (parcours d'au moins trois jours) : il s'agit du principal besoin identifié, avec un accent mis sur la mise en valeur du patrimoine, en complémentarité ou en agrégation de nos sentiers nautiques.
 1. Les dispositifs de franchissement : un domaine d'ingénierie intéressant, notamment sur la question du développement de passe mixte, ou de l'aide au portage de bateaux.
 1. L'état et la qualité des cours d'eau : toujours en lien avec la pratique du Canoë-Kayak, la question de l'état des cours d'eau est importante en elle-même, notamment en ce qui concerne l'écoulement sédimentaire.

La cartographie réalisée par Enviropea révèle que les programmes nationaux déjà en place (tous les programmes ne sont pas encore sortis) ne répondent pas complètement à nos enjeux. Cependant, Un programme européen semble être intéressant pour la FFCK, le FEDER. Son objectif est de subventionner des projets au service du développement des régions européennes et de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'UE en corrigeant les déséquilibres régionaux. Il permet de financer des projets concrets, avec un fort ancrage territorial. Par ailleurs, certains axes interrégionaux du FEDER pourraient permettre d'étendre le territoire des actions du projet.

Proposition :

Engagement de 10 000 € (montant actuellement non budgété) pour un dépôt de dossier de candidature. Une des possibilités déjà évoquées au sein du groupe de travail FFCK est de candidater à un fonds FEDER dans le but de développer l'itinérance. A ce jour, plusieurs pistes de développement de ce projet : Gave de Pau et l'Adour depuis le territoire de la CC du Pays de la Vallée des Gaves et du Pays de Nay jusqu'à l'estuaire de l'Adour, canaux de Bretagne,

Des partenariats seront à développer pour pouvoir assumer l'avance de trésorerie nécessaire à ce type de projet (montant indéterminé à ce jour : dispositifs de mise à l'eau, signalétique etc.). Si la FFCK est lauréate au titre du FEDER, elle devra en effet avancer la trésorerie de l'ensemble du projet sur une période allant de 15 à 24 mois. La commission européenne rembourse les frais engagés à l'issue du projet sur présentation de justificatifs normés.

Cette proposition présente l'avantage d'engager la FFCK dans les projets européens, sources de financement pour l'avenir. Elle implique cependant un risque de « perte » des 10 000 € dédiés à l'accompagnement initial si le projet fédéral n'est

	<p>pas lauréat. Cet investissement pourrait pour autant être réinvesti lors d'une prochaine campagne.</p> <p>→ Le BEX juge ce projet très intéressant. Il nécessite d'en étudier la faisabilité au regard de la charge de travail de nos services et de leur capacité à porter ce dossier, les dossiers européens nécessitant beaucoup de travail. D'autre part, ce type de dossier doit se monter en liaison avec des partenaires (région, CRT, comité régional). Afin d'en assurer des co-financements.</p>
3. Liste des ITO's Sprint	<p>Liste des ITO's Sprint</p> <p>→ Le BEx étudie la liste et valide une partie de cette liste.</p>
4. Rapport de la Commission Médicale	<p>A la demande de la Mission de l'Inspection Générale qui s'était étonnée de ne pas avoir vu le rapport d'activité de la Commission Nationale Médicale, dans le CKI Assemblée Générale, celui-ci est présenté au BEx et sera transmis à l'Inspection Générale. Ce rapport est en annexe de ce compte-rendu.</p> <p>→ Le Bex valide ce rapport.</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
1. Assemblée Générale	<p>Un retour sur l'Assemblée générale Fédérale est effectué et après discussion entre les membres du BEX, il est précisé que le programme reste chargé, ce qui limite les échanges pendant l'Assemblée Générale. Certaines interventions ont paru longues ou peut-être trop nombreuses.</p> <p>Par manque de temps, les questions diverses et les motions ont été trop rapidement traitées à la fin de cette Assemblée, en dépassement de temps.</p> <p>Il faut envisager une plus grande maîtrise des temps de parole et une réduction de l'ordre du jour, comme pour les Conseils des Territoires et du Développement.</p>

Fin du BEX à 19 h 35

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

